



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°17/2023

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 30 mars à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – 42, place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Groupement de
commande pour la
passation des
marchés concourant
à la fourniture de
prestations
d'assurance

Mme Patricia CHAMPAGNE est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, D'ALGUERRE Sylvie, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PERILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles, VILLEMIN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

21/03//2023

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYÉ Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COLNÉ Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GUELAFF Kevin (donne pouvoir à Jacques GRASSER), GARCIN Daniel, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Yannick VILLEMIN), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, RICHARD Xavier ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel, VINCENT Jacques

**NOMBRE DE
PRESENTS**

37

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

3

**NOMBRE DE
VOTANTS**

40

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

40

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 088-200048726-20230330-DELIB17_2023-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Vu le code de la commande publique,

Vu le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes avec la Ville d'Epinal, le Centre Communal d'Action Sociale d'Epinal et la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour la passation des marchés concourant à la fourniture de prestations d'assurance,

Les différents contrats d'assurances couvrant la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Ville d'Epinal et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Epinal arrivent à échéance le 31 décembre 2023.

Parallèlement, une partie des contrats d'assurance du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges vont arriver à échéance, couplé à la nécessité de renforcer le suivi et le pilotage de ce secteur.

Il est donc nécessaire de procéder à leur renouvellement par une procédure d'appel d'offres ouvert.

Les différents risques à assurer de façon obligatoire ou facultative selon l'entité sont :

- Assurance Dommages aux biens et risques annexes,
- Assurance Responsabilités civiles et risques annexes,
- Assurance Flotte automobile et risques annexes,
- Assurance Bris de machine informatique et autres matériels,
- Assurance Risques statutaires du personnel,
- Assurance Protection juridique et pénale agents et élus et personne morale,
- Assurance Tous risques exposition –tous risques instruments de musique

Il est proposé au comité syndical de constituer un groupement de commandes permettant de lancer cet appel d'offres avec la Ville d'Epinal, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Centre Communal d'Action Sociale d'Epinal et de s'adjoindre l'aide d'un cabinet spécialisé qui fera l'objet d'un marché à procédure adaptée d'AMO (assistant à maître d'ouvrage).

Il est précisé que la Ville d'Epinal est désignée par les parties comme Coordonnateur du Groupement.

Le comité syndical doit désigner le représentant titulaire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges appelé à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du Groupement et son suppléant.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVENT la convention constitutive d'un groupement de commandes avec la Ville d'Epinal et le Centre Communal d'Action Sociale d'Epinal pour la passation des marchés concourant à la fourniture de prestations d'assurance ;

VALIDENT la désignation de la Ville d'Epinal comme Coordonnateur du Groupement ;

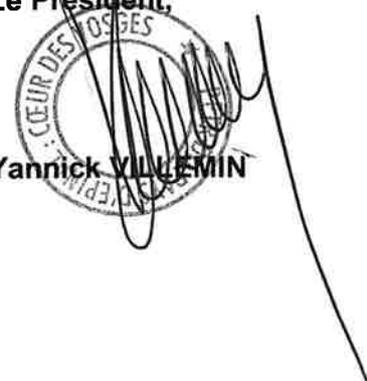
DESIGNENT le représentant titulaire appelé à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du Groupement et son suppléant :

- Titulaire : Christophe LEMESLE
- Suppléant : Bertrand CHOLEY

**AUTORISENT Monsieur le Président ou son représentant
groupement de commande correspondante et tout document**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 088-200048726-20230330-DELIB17_2023-DE

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**


Yannick VILLEMIN